



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

affaire Benalla

Question au Gouvernement n° 1117

Texte de la question

AFFAIRE BENALLA

M. le président. Avant de lui passer la parole, je salue M. Jean-Louis Thiériot, qui fait sa première intervention aujourd'hui, pour le groupe Les Républicains, après avoir succédé à M. Yves Jégo. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Jean-Louis Thiériot. Monsieur le Premier ministre, l'affaire Benalla (« Ah ! » sur les bancs du groupe LaREM) fragilise gravement nos institutions : un système de sécurité parallèle, totalement opaque, s'est mis en place à l'Élysée. Le ministre de l'intérieur prétend ignorer à peu près tout de ce qui se passe dans ses services, y compris lorsque des autorisations de port d'arme sont délivrées. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – M. Joël Aviragnet applaudit également.)*

Cette affaire d'État remet aussi en cause le sérieux d'une institution essentielle de notre architecture de sécurité : la réserve militaire et policière. Des galons de lieutenant-colonel sont attribués à un simple agent de sécurité !

M. Éric Straumann. Un bagagiste !

M. Jean-Louis Thiériot. Ce sont les mêmes galons, dois-je le rappeler, que portait le colonel Beltrame... *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LR.)* Ma question est simple : comment sont attribués les grades dans la réserve opérationnelle ? Qui les attribue ? Qui les contrôle ? Combien de temps reste-t-on dans chaque grade ? Quel est le statut de la réserve spécialisée à laquelle appartenait, semble-t-il, M. Benalla ? Une habilitation d'agent de sécurité ou peut-être un diplôme de bagagiste suffisent-ils à être lieutenant-colonel ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR.)*

M. Éric Straumann. République bagagière !

M. Jean-Louis Thiériot. J'étais dans ma circonscription de Seine-et-Marne ce week-end, avec des anciens combattants, souvent des hommes du rang ou des sous-officiers qui, eux, se sont battus. Leur trouble est immense. Ils rejoignent les préfets, les policiers et les gendarmes qui ont perdu confiance dans l'autorité hiérarchique du ministre de l'intérieur. Dites-nous quel est le statut de la réserve ! Dites-le-nous, pour l'honneur de nos uniformes, de ceux qui les portent, de ceux qui ont passé des concours pour avoir le droit de les porter et pour ceux qui sont tombés pour les avoir portés ! *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR. – MM. Joël Aviragnet et Alain David applaudissent également.)*

M. François Cormier-Bouligeon. Thiériot, godillot ! Jégo, reviens !

M. le président. La parole est à M. le Premier ministre.

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Monsieur le député, c'est un plaisir de vous accueillir dans cet hémicycle (*Rires sur de nombreux bancs*) et de vous souhaiter, au nom du Gouvernement, la bienvenue à l'occasion de cette première question. (Sourires et applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.) Vous savez l'amitié qui me lie à votre prédécesseur. Il n'est pas impossible que le même type de lien prospère entre nous ; mais cela n'est pas encore complètement acquis, manifestement. (*Rires sur de nombreux bancs et applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

M. Fabien Di Filippo. Ce n'est pas la République des copains !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. J'ai été un peu surpris, monsieur le député, par plusieurs de vos formulations, notamment lorsque vous avez semblé étonné qu'un agent de sécurité puisse devenir lieutenant-colonel. (*Exclamations sur les bancs du groupe LR.*)

Mme Marie-Christine Dalloz. Un bagagiste !

M. Éric Straumann. À vingt-six ans !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Permettez-moi de vous dire que cette remarque m'étonne. Comme vous, je sais qu'un très grand nombre de Français, quels que soient leur origine, leur diplôme et leur âge, souhaitent participer à la réserve et s'engager au service de leur pays (*Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM*), de façon non professionnelle, bien entendu. Il ne viendrait à personne, monsieur le député, l'idée de comparer les parcours des gendarmes professionnels et de ceux qui servent dans la réserve. Il faut bien mal connaître la réserve pour se livrer à ce type de comparaison ! (*Mêmes mouvements.*)

M. Maxime Minot. Quelle pirouette !

M. Edouard Philippe, Premier ministre. Sur ce sujet, le ministre de l'intérieur a indiqué de façon très précise les règles auxquelles il avait été fait recours. Je ne retranche rien de son intervention, et vous renvoie à ses déclarations, qui me semblent répondre parfaitement à votre question. (*Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.*)

M. Thibault Bazin. La République des privilèges en marche !

Données clés

Auteur : [M. Jean-Louis Thiériot](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (3^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1117

Rubrique : Ordre public

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [25 juillet 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 juillet 2018](#)